

Sonia Dahmani (Tunisie)



Sonia Dahmani est une avocate tunisienne.

Défenseuse, notamment, de nombreux migrants qui font l'objet d'une répression particulièrement accrue depuis que le président Kaïs Saïed s'est unilatéralement octroyé les pleins pouvoirs en 2021, Sonia Dahmani a, au cours d'une émission de télévision, ironisé sur son pays : « De quel pays extraordinaire parle-t-on ? », a-t-elle dit pour commenter le soi-disant afflux de réfugiés subsahariens qui tente de rejoindre la Méditerranée via la Tunisie. Elle a fait l'objet d'une convocation sur la base du décret-loi 54, promulgué par le président en 2022 pour incriminer la rédaction, production ou diffusion de « *fausses nouvelles (...) dans le but de porter atteinte aux droits d'autrui ou de porter préjudice à la sécurité publique* ».

Faisant mine de se rendre au Palais de justice, elle s'est, au dernier moment, encourue pour se réfugier dans la Maison de l'Avocat. Elle explique qu'elle refusait de déférer à la convocation sans avoir pu, au préalable, prendre connaissance des charges dirigées contre elle. Alors que, des locaux du barreau, elle répondait, ce 11 mai 2024, en direct, aux journalistes de la chaîne de télévision France 24, des policiers cagoulés ont forcé les portes de la Maison et l'on arrêtée brutalement, ainsi que deux chroniqueuses. Les avocats tunisiens se sont immédiatement mis en grève pour protester contre cette interpellation et les persécutions dont ils sont actuellement l'objet.

Pour en savoir plus : [En Tunisie, la répression du régime s'abat sur une avocate et deux chroniqueurs – Libération \(liberation.fr\)](#) [Les avocats en grève dans les tribunaux de Tunis \(webdo.tn\)](#) [En Tunisie, Sonia Dahmani, avocate et chroniqueuse, cible d'une arrestation musclée \(lemonde.fr\)](#)

Pour défendre Sonia Dahmani : [ORDRE NATIONAL DES AVOCATS DE TUNISIE](#)